

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15084**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)

Licence : Licence Sciences, Technologies, Santé, Mention Sciences pour l'ingénieur en électronique, automatique et systèmes (EASY)

Nouvel intitulé : Sciences, Technologies, Santé, Mention Sciences pour l'ingénieur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique, 201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités professionnelles liées aux métiers de l'électronique :

Participation à l'élaboration de cahiers des charges et de dossiers techniques en relation avec un ingénieur ou chef de projet

Conception et développement des systèmes électroniques dans leurs aspects matériel et logiciel

Mise au point et validation des fonctions selon le cahier des charges

Mise en place et développement des outils pour le test en production en phase d'industrialisation

Activités professionnelles liées aux métiers de l'automatique :

Elaboration de l'architecture fonctionnelle d'un système automatisé, définition des interconnexions entre sous-systèmes

Conception des automatismes et choix des constituants, conception des régulateurs

Développement des automatismes, programmation et mise au point des automatismes, ajustement des régulateurs

Compétences associées :

- Maîtriser les bases de l'électronique analogique et numérique, des composants électroniques, de l'automatique continue et discrète, de l'algorithmique et de la programmation, des systèmes à microprocesseurs, du traitement du signal, des techniques de communications numériques,

- Modéliser un problème d'électronique ou d'automatique en vue de concevoir la solution adaptée à la demande formulée dans le cahier des charges,

- Simuler à l'aide de logiciels appropriés les fonctions définies dans le cahier des charges (utiliser des logiciels pour la simulation de circuits électroniques analogiques ou numériques, des logiciels de traitement du signal, de logiciels de calcul matriciel comme MATLAB, etc.),

- Prototyper (concevoir et réaliser) des solutions matérielles à l'aide d'outils de CAO, d'automates, cartes de développement et concevoir et écrire des solutions logicielles dans le langage de programmation adapté,

- Ecrire et réaliser des tests, valider des solutions matérielles et logicielles,

- Participer à l'industrialisation des produits et au choix des solutions techniques les plus adaptées (optimisation des coûts), à leur mise en conformité (réglementations spécifiques, CEM, etc.).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la licence sont des professionnels de l'électronique ou de l'automatique exerçant principalement dans les entreprises industrielles des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et spatial, du ferroviaire, de la défense, de la production et la transformation manufacturières.

Ils sont présents dans les bureaux d'études, les services R&D, les laboratoires de test, validation et essais, les services de maintenance,...

Electronicien ou automaticien en études et conception, assistant ingénieur en électronique ou automatique, automaticien supervision, cadre technique en électronique ou automatique, conception/développement de systèmes électroniques, d'automatismes, chargé d'études techniques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est validée par 180 ECTS : 126 ECTS acquis par unités d'enseignement et 54 ECTS acquis par expérience professionnelle.

Elle comprend 2 parcours :

- électronique et systèmes,

- automatique et systèmes.

Les 126 ECTS d'unités d'enseignement sont acquis dès lors que la note obtenue à chaque unité d'enseignement est supérieure ou égale

à 10/20.

Les 54 ECTS d'expérience professionnelle sont acquis après validation par la commission d'expérience professionnelle du Cnam.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none">• 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,• 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification• 20 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none">• 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,• 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification• 20 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none">• 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,• 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification• 20 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE du pôle de spécialité du titre comprenant 13 membres : <ul style="list-style-type: none">• 8 membres délibératifs (1 président, 4 formateurs / enseignants, 2 représentants professionnels et le responsable du titre)• 5 membres invités de droit (le responsable VAE du pôle de spécialité, 1 représentant national de la VAE et 3 conseillers VAE Cnam)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20120544)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Sciences, Technologies, Santé, Mention Sciences pour l'ingénieur